

Le chevalier oublié

Jean-Paul de Lagrave

Number 32, Winter 1993

Regards sur l'enfance

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8334ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

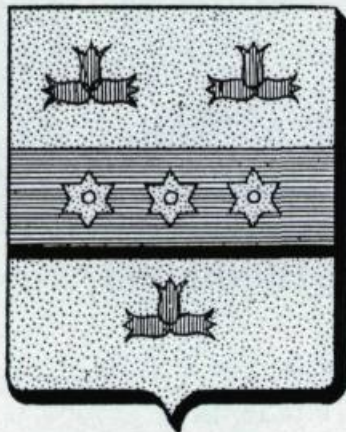
[Explore this journal](#)

Cite this article

de Lagrave, J.-P. (1993). Le chevalier oublié. *Cap-aux-Diamants*, (32), 61–61.

Le chevalier oublié

Un obélisque se dresse place D'Youville, dans le Vieux-Montréal, pour rappeler la fondation de la ville. Les noms de ceux qui étaient présents à la cérémonie du 17 mai 1642 y sont gravés dans le bronze, sauf un, celui du chevalier Charles Huault de Montmagny, gouverneur de la Nouvelle-France.



Les armoiries de Huault de Montmagny: «D'or, à la fasce d'azur chargée de trois molettes d'épée et accompagnée de trois coquerelles de gueules».
(Armorial du Canada français, p. 40).

C'était le vice-roi, le plus haut dignitaire de la colonie. Il a déterminé l'emplacement exact de la future ville le 15 octobre 1641, en présence de Paul Chomedey de Maisonneuve. Il a guidé lui-même les pionniers sur les lieux au printemps suivant, s'assurant de leur sécurité. Qui est ce grand oublié?

La *Relation des jésuites* de 1637 l'appelle *l'honneur de Malte et le bonheur de notre colonie*. Montmagny est un membre influent de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui occupe à l'époque l'île de Malte. C'est un ordre de chevalerie, dit des Hospitaliers, qui remonte aux Croisades. Montmagny y est admis le 3 août 1622 à l'âge de 39 ans. Il fait du service sur les galères de Malte, combattant les corsaires d'Alger et de Tripoli, avant d'être désigné gouverneur de la Nouvelle-France en 1636.

Au moment de cette nomination, les trois seules colonies que la France possède en Amérique, le Canada, l'Acadie et l'île Saint-Christophe dans les Antilles sont sous le commandement absolu de trois chevaliers de Malte: l'Acadie sous Isaac de Razilly, Saint-Christophe, sous Philippe de Louvilliers de Poincy, et le Canada, sous Montmagny.

Québec n'est alors qu'un poste de commerce où quelques marchands font la traite des fourrures. À part ce poste, il y a seulement



«Le 23 juin 1646, le feu de la Saint-Jean se fit sur les huit heures et demie du soir; M. le gouverneur de Montmagny y vint accompagné des Pères Vincent et Lalemant, et mit le feu. On tira cinq coups de canon et on fit deux ou trois fois la décharge des mousquets».
(Dessin de J. Mc Isaac. *Élie de Salvail*. 366 anniversaires canadiens. 1930, p. 283)

le petit comptoir de Trois-Rivières. Montmagny fait rebâtir en pierre le château Saint-Louis, l'agrandit et en fait une véritable forteresse. À Trois-Rivières, il érige un fort garni de canons. Près de Québec, il fonde Sillery, destiné à accueillir Hurons et Algonquins.

C'est l'année même d'une déclaration de guerre officielle de la part des nations iroquoises, en 1641, que débarquent à Québec Maisonneuve et sa quarantaine de pionniers. Ils sont envoyés par des adeptes de la Compagnie secrète du Saint-Sacrement pour fonder dans l'île de Montréal une ville destinée à devenir un asile pour les autochtones convertis au catholicisme. Comme ce projet ressemble à celui de Sillery, Montmagny suggère à Maisonneuve de s'installer dans l'île d'Orléans, à proximité de la protection des canons de Québec.

On sait que Maisonneuve demeure inflexible. Montmagny lui recommande alors de passer l'hiver à Québec et de fonder la nouvelle ville au printemps. Au mois de mai 1642, le gouverneur conduit lui-même le groupe des pionniers à Montréal et y préside, à titre de représentant du roi et de la Compagnie de la Nouvelle-France, la cérémonie de fondation. Il ne quitte pas l'île avant que le poste de Maisonneuve soit entouré de pieux et que tout son monde soit en sûreté.

Pour assurer davantage cette protection, au mois d'août suivant Montmagny décide de

bâter un fort à l'entrée de la rivière Richelieu, qui porte alors le nom des Iroquois, parce que c'est le chemin qu'ils prennent ordinairement pour pénétrer dans la colonie. Après avoir choisi l'emplacement de Montréal, Montmagny détermine aussi celui de Sorel. Dans le même temps, le chevalier ouvre la seigneurie de la Rivière-du-Sud, comprenant l'île aux Oies et l'île aux Grues, domaine où se situe la ville de Montmagny nommée en son honneur.

C'est ce chevalier de Malte qui, le 23 juin 1646, allume le premier feu de la Saint-Jean en Nouvelle-France. C'est aussi Montmagny qui lance le théâtre à Québec, dès 1640. Il fait représenter le 31 décembre 1646 sa pièce préférée, *le Cid* de Corneille: là où la chevalerie s'exprime dans le courage de Rodrigue et l'amour de Chimène.

L'attachement des habitants de la Nouvelle-France envers Montmagny se manifeste d'une façon naïve en 1647, quand ils lui offrent comme monture le premier cheval à être expédié dans la colonie. C'est un an avant son départ, occasionné paraît-il par des interventions de Maisonneuve, acceptant difficilement d'être soumis à l'autorité du chevalier de Malte. «Véritablement, disait pourtant la *Relation des jésuites* de 1638, ce grand coeur est louable de n'avoir rien pour soi que les coeurs et l'amour de tous ceux qui sont sous son gouvernement.» ♦

Jean-Paul de Lagrave